

Le débat

Le débat citoyen est vécu comme injuste pour les enseignants. Certaines questions auraient dû être traitées à l'intérieur du système éducatif. Il s'agit d'un simulacre de démocratie.

Les difficultés existent, les mettre en débat conduit à un étalage.

Le but de ce débat serait avant tout de gagner du temps.

Le malaise de l'école est l'écho du malaise social.

La publication de chiffres sur l'éducation évoque un souci de rentabilité, en référence à l'esprit libéral.

Sujet 18

Service public

Dans chaque école, la gestion pédagogique est assurée par l'équipe des maîtres. Toutefois, en ce qui concerne l'école maternelle, l'enseignant(e) est le plus souvent secondée par une A.T.S.E.M. qui est une employée municipale.

Ne serait-il pas plus pertinent que l'état soit l'employeur unique de ces deux adultes qui travaillent dans une même classe ?

D'autre part, chaque classe maternelle ne bénéficie pas de la présence et du travail d'une A.T.S.E.M. car la loi qui organise ce service n'impose pas ce type de fonctionnement, elle le conseille seulement. Il y a là un facteur d'inégalité entre écoles et donc entre élèves. Pour une élue, l'état se décharge sur les collectivités, le recrutement et la formation de ces personnels posent des problèmes.

Le financement des écoles est assurée par:

- les municipalités à travers la Caisse des écoles ;
- les Associations de Parents d'Elèves.

Les équipes pédagogiques sont associées à la gestion financière qui est donc le résultat d'une négociation même lorsqu'il s'agit du financement des activités pédagogiques.

Une question reste posée : qui gère l'école ?

Décentralisation, répartition des moyens

Faut-il un statut d'établissement pour un réseau d'écoles ?

Ce n'est pas le souhait des directeurs présents. Ils pensent qu'une mise en réseau conduirait à plus d'inégalités et répondrait à un souci d'économies budgétaires.

Il faut conserver l'autonomie pédagogique. Plus d'autonomie ce serait dangereux et conduirait à :

- plus d'inégalités entre l'enseignement public et l'enseignement privé car il n'y a pas de carte scolaire dans notre département, pour le premier degré ;
- une « mise en commerce » des écoles à travers la recherche de sponsors.

Pour un directeur, l'état lance des programmes pédagogiques mais ne les finance pas. Il se désinvestit. Cela entraîne une dépendance par rapport aux élus et une disparité entre les écoles quant aux moyens disponibles. Les écoles manquent d'équipement et de moyens pour des activités qui sont pourtant obligatoires car inscrites dans les programmes.

La disparition des aide-éducateurs pose des problèmes :

- qui accompagne les sorties ?
- le fonctionnement du service public d'éducation est tributaire du bénévolat et dépendant des conditions du milieu !

Qu'en sera-t-il dans six ans des actuels Auxiliaires de Vie Scolaire ? D'autre part, ils sont moins nombreux que les aide-éducateurs.

La décentralisation est vécue comme dangereuse et pouvant accentuer encore les inégalités entre écoles.
Innovation

Le projet d'école : souhait de plus d'autonomie, le caractère obligatoire est mal vécu, les Actions Educatives Innovantes présentent un caractère inégalitaire, il s'agit surtout de rechercher de l'argent. L'école est- elle la même partout et pour tous ?
Toutefois, la fonction de ce projet est rappelée : il s'agit d'un ajustement au public concerné.

Sujet 12

Péri- scolaire

L'école assure un service public à travers le temps scolaire et le temps péri- scolaire. Une élue souhaiterait que le temps péri- scolaire soit un temps pris en charge par l'état. Les élus n'ont pas tous la même exigence de qualité ni les même moyens financiers. La question des moyens est toujours évacuée.

Les relations avec les familles

Elles sont fréquentes en maternelle. Une directrice insiste sur l'importance de la relation avec les parents des plus petits. Ce qui est montré du fonctionnement doit être de qualité. D'où la nécessité de ne pas avoir de classes trop chargées, avec les plus jeunes de nos élèves. La réunion de rentrée est une formule courante. Au delà, le maître du primaire reste un interlocuteur accessible et privilégié pour les parents de ses élèves.

Un directeur pose la question de ce qui intéresse les parents dans leurs contacts avec l'école de leurs enfants.

Trois priorités :

- l'école doit être la même partout et pour tous, le désengagement de l'état va renforcer les inégalités ;
- l'école doit être la même partout et pour tous, il faut harmoniser les moyens financiers pour plus d'égalité ;
- l'école doit être la même partout et pour tous, il faut harmoniser les moyens humains, des aides éducateurs sont nécessaires dans les équipes éducatives.